



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

EFREI PARIS

Etablissement d'enseignement supérieur technique
privé reconnu par l'Etat

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Identification W943000360

30-32, avenue de la République

94800 VILLEJUIF

Exercice clos le 31 août 2020

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région

Paris-Ile-de-France et membre

de la Compagnie régionale de Versailles

RCS Nanterre 632 013 843

29, rue du Pont

92 200 Neuilly-Sur-Seine

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

EFREI PARIS

Etablissement d'enseignement supérieur technique privé reconnu par l'Etat

Exercice clos le 31 août 2020

Aux membres de l'Assemblée générale d'Efrei Paris,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Efrei Paris relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ Estimation des créances

La note « Règles et méthodes comptables - d) Créances » de l'annexe expose les règles et principes comptables relatifs à l'évaluation des créances clients.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre entité, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

▪ Estimation des immobilisations incorporelles

La note « Règles et méthodes comptables- a) Immobilisations incorporelles » de l'annexe expose les règles et principes comptables relatifs à l'évaluation des immobilisations incorporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre entité, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 8 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Brigitte Vaira-Bettencourt
Associée

Bilan et Compte de résultat



Bilan Actif

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20

Edition du 01/12/20

Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/08/2020	Net (N-1) 31/08/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				10 757
Frais de développement	154 899	154 899		
Concession, brevets et droits similaires	700 294	309 310	390 984	394 261
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	350 000	350 000		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 205 193	814 209	390 984	405 017
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 814	2 879	934	1 697
Autres immobilisations corporelles	5 193 018	2 515 206	2 677 812	2 616 138
Immobilisations en cours	116 457		116 457	206 407
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	5 313 289	2 518 086	2 795 203	2 824 242
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	16 160		16 160	16 160
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	21 295		21 295	21 295
Prêts	4 999		4 999	9 699
Autres immobilisations financières	1 120 582		1 120 582	771 405
TOTAL immobilisations financières :	1 163 035		1 163 035	818 559
ACTIF IMMOBILISÉ	7 681 517	3 332 295	4 349 222	4 047 818
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	4 121 039	292 191	3 828 848	2 757 599
Autres créances	271 455		271 455	167 362
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 392 494	292 191	4 100 303	2 924 961
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 072 268		7 072 268	5 349 587
Charges constatées d'avance	492 974		492 974	507 717
TOTAL disponibilités et divers :	7 565 242		7 565 242	5 857 304
ACTIF CIRCULANT	11 957 736	292 191	11 665 545	8 782 265
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	19 639 253	3 624 486	16 014 767	12 830 083

Bilan Passif

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20
Edition du 01/12/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/08/2020	Net (N-1) 31/08/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(377 361)	(587 362)
Résultat de l'exercice	450 000	210 000
TOTAL situation nette :	72 639	(377 361)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	72 639	(377 361)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	211 158	
AUTRES FONDS PROPRES	211 158	
Provisions pour risques	450 940	130 900
Provisions pour charges	405 000	425 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	855 940	555 900
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 782 315	2 012 728
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	1 782 315	2 012 728
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	6 764 858	5 894 663
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 574 563	932 669
Dettes fiscales et sociales	3 752 144	2 159 935
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	98 176	323 522
Autres dettes	659 669	438 324
TOTAL dettes diverses :	6 084 551	3 854 450
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	243 307	889 703
DETTES	14 875 031	12 651 544
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	16 014 767	12 830 083

Compte de Résultat (Première Partie)

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20
Edition du 01/12/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/08/2020	Net (N-1) 31/08/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	(165 350)		(165 350)	(51 373)
Production vendue de services	22 755 424		22 755 424	19 451 394
Chiffres d'affaires nets	22 590 074		22 590 074	19 400 022
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 020 571	2 247 671
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 181 563	1 249 838
Autres produits			9 193	17 837
PRODUITS D'EXPLOITATION			25 801 401	22 915 368
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			10 902 114	10 328 261
TOTAL charges externes :			10 902 114	10 328 261
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			169 956	276 509
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 666 667	7 378 168
Charges sociales			3 814 552	3 315 037
TOTAL charges de personnel :			12 481 219	10 693 205
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			678 231	582 951
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			76 701	126 217
Dotations aux provisions pour risques et charges			320 040	181 900
TOTAL dotations d'exploitation :			1 074 972	891 068
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			503 077	498 440
CHARGES D'EXPLOITATION			25 131 338	22 687 482
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			670 062	227 886

Compte de Résultat (Seconde Partie)

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20
Edition du 01/12/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/08/2020	Net (N-1) 31/08/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	670 062	227 886
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		1 387
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 897	11 342
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	8 897	12 728
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	15 657	21 434
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	15 657	21 434
RÉSULTAT FINANCIER	(6 761)	(8 706)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	663 302	219 181
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35	6 248
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		244
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	211 158	
	211 193	6 491
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(211 193)	(6 491)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	2 109	2 689
TOTAL DES PRODUITS	25 810 297	22 928 096
TOTAL DES CHARGES	25 360 297	22 718 096
BÉNÉFICE OU PERTE	450 000	210 000

Annexe



a) **Impact de la crise sanitaire :**

Entre le 15/03 et le 31/08/20, nous avons tous été confinés en télétravail du fait des consignes sanitaires, voici les impacts :

- Retard dans les travaux du FAB-LAB et de GORKY, ou report pour d'autres (réaménagement des bâtiments C et D).
- Déploiement du télétravail pour assurer la continuité des tâches de chacun ou chômage partiel pour d'autres.
- Adaptations de la pédagogie par la dispense de tous les cours en Visioconférence sur ZOOM.
- Report des loyers des leasings, sur 6 mois, pour la SG et la CE.

b) **Mise en place d'un PEE :**

Un accord d'interressement a été signé sur cette année, après 5 ans d'interruption, voici le principe de calcul :

- La base de l'interressement est de 0.70% du CA, plafonnée à 66% maximum du résultat de l'exercice.
- 3 critères pondérateurs sont appliqués à ce calcul.
 - x L'indice de satisfaction des étudiants.
 - x La moyenne au Bac.
 - x L'évolution du nombre d'étudiants recrutés dans les programmes Experts.

Le versement se fera au plus tard sur la paie de janvier, proportionnellement au temps de présence et assimilé.

Les comptes annuels sont établis suivant les principes, règles et méthodes comptables découlant du plan comptable général (règlement ANC 2014-03, modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles :

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle acquise est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, et de tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation envisagée.

La marque Efrei et son droit d'exploitation ont été acquis en 2007 pour 390 K€ et permettent à l'Association de gérer de façon autonome la formation initiale d'ingénieur. Le dossier de renouvellement de l'habilitation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé de l'EFREI a été étudié par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) fin 2012. Par courrier du 8 mars 2013, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a annoncé la décision favorable rendue par la commission qui renouvelait l'habilitation pour une durée de six ans à compter du 1er septembre 2013.

Sa valorisation fait l'objet d'un suivi et en cas de dépréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation. A la clôture, sa valeur réelle est notamment appréciée selon des éléments spécifiques au fonds d'enseignement, tels que :

- l'évolution du nombre d'élèves suivant la formation initiale d'ingénieur ;
- l'évolution de la subvention accordée sur cette base d'élèves ;
- les perspectives d'avenir valorisées suivant un budget triennal de l'activité de l'enseignement.

Suite à l'opération de fusion réalisé en 2016, la valorisation de la marque ESIGETEL, n'a pas pu être appréciée compte tenu des difficultés inhérentes au suivi annuel de la valeur spécifique de la marque de cet établissement au sein de l'Association. En conséquence, une provision pour dépréciation à 100% a été comptabilisée sur l'exercice 2016-17.

Le système d'information Agresso, acquis pour 155 K€ et mis en service le 1er février 2014, est amorti de façon linéaire sur une période de six ans. Les autres immobilisations incorporelles, principalement des progiciels, sont amorties sur la durée de leur utilisation.

b) Immobilisations corporelles :

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle est constituée de :

- son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements ;
- de tous les coûts directement attribuables à engager pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner ;
- de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elle est située, en contrepartie de l'obligation encourue.

Et par option :

- des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition ;
- des coûts d'emprunts pour financer l'acquisition, pendant la période de production de cet actif.

Les durées et méthodes d'amortissement pratiquées sont par nature d'immobilisations :

- Installations générales : de 2 à 6 ans, méthode linéaire
- Matériel de transport : 5 ans, méthode linéaire
- Matériel scolaire et informatique : de 3 à 5 ans, méthode linéaire et dégressive
- Matériel de recherche : de 2 à 6 ans, méthode linéaire
- Mobilier : de 3 à 6 ans, méthode linéaire

c) **Immobilisations financières :**

Les immobilisations financières sont principalement constituées par des participations à CEDRE et CEDRE Venture, et des prêts aux salariés.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat des participation, hors frais accessoires, et du capital restant dû pour les prêts. Lorsque la valeur d'inventaire des participation est inférieure à la valeur brute, ou lorsque les débiteurs rencontrent des difficultés de remboursement, une provision pour dépréciation est constituée.

d) **Créances :**

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Toutes les créances sont échues depuis moins d'un an, à l'exception des créances douteuses ou pour lesquelles des échéanciers ont été accordés.

Concernant les créances douteuses, des règles de provisionnement spécifiques aux scolarités existent :

- Les créances des élèves diplômables (et donc sortant du cursus) au titre de l'année scolaire et des années antérieures se terminant le 31 août de l'année N, sont provisionnées à hauteur de 25% ;
- Les créances de l'année scolaire se terminant au 31 août de l'année N sont provisionnées à hauteur de 50% ;
- Les créances de l'année scolaire correspondant à l'exercice précédent sont provisionnées à 100% ;
- Les créances des élèves exclus ou démissionnaires sont, quelque soit l'ancienneté, provisionnées à 100%.

Les acomptes sur les frais de scolarité de l'année scolaire suivante sont présentés en dettes, pour un montant de 6 765 K€ au 31/08/2020.

e) **Provisions pour risques et charges :**

L'Association constitue des provisions pour risques et charges conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2000-6 relatif aux passifs. Une provision est comptabilisée lorsque l'Association a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions sont estimées à chaque clôture en fonction de l'évolution de chaque risque en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions comptabilisées au 31 août 2020 sont relatives à des risques salariaux et aux indemnités de départ à la retraite.

f) **Indemnités de départ à la retraite :**

Les obligations liées aux indemnités conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/08/2020.

Sur cet exercice, les indemnités ont fait l'objet d'une reprise de provision de 20 K€ sous l'effet, de la hausse du taux d'actualisation qui est passé de 0.40% à 0.60% et malgré l'augmentation du nombre de salariés permanents présent au 31/08/2020.

Le montant de cette provision est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ à la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode de calcul choisie : prospective
- Table de mortalité : INSEE 2015
- Taux de rotation : faible
- Taux d'évolution moyen des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 0,60%
- Convention collective : EPHC
- Age conventionnel de départ : 67 ans
- Condition de départ : départ volontaire

g) **Financement par la taxe d'apprentissage :**

Le financement par la taxe d'apprentissage perçue a été affecté en totalité à des frais de personnel enseignant, charges sociales incluses.

h) **Subvention :**

La subvention de fonctionnement du le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est comptabilisée dès lors qu'elle est octroyée dans le respect des dispositions de la convention annuelle. L'attribution s'effectuant pour l'année civile. Comme l'année dernière, à la suite d'un changement de calendrier ministériel, à la clôture des comptes nous avons constaté un produit à recevoir. Le montant octroyé pour l'année 2020 s'élève à 960 K€ contre 888 K€ en 2019.

i) **Emprunt :**

En 2016, Efrei Paris a contracté un emprunt de 300 k€, sur 60 mois, auprès de la Caisse d'Epargne. Avec cet emprunt, Efrei à signé une convention de GARANTIES et CAUTIONS pour un montant de 140 k€, que nous n'avons pas versé au 31/08/2017 (engagement hors bilan).

En 2018, Efrei Paris a contracté un emprunt de 700 k€, sur 84 mois, auprès de la Société Générale et déposé en garantie une caution de 350 k€.

En 2019 Efrei Paris a contracté un emprun de 1 400 k€, sur 86 mois, auprès de la Société Générale et déposé en garantie une caution de 420 k€.

j) **Don :**

Pour 2020-21, Efrei Paris s'engage à faire un don à HUMAN'IT de 350 k€, pour financer les frais de fonctionnement. HUMAN'IT s'engage également à financer pour 2020-21 des bourses étudiants jusqu'à hauteur de 220 k€.

Fonds Associatifs

RUBRIQUES	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
11001000 - Fonds associatifs	(587 362)	210 000		(377 362)
11900000 - Report à nouveau (débit)				
12000000 - Résultat de l'exercice (bénéfices)	210 000	450 000	(210 000)	450 000
12900000 - Résultat de l'exercice (perte)				
TOTAL GÉNÉRAL	(377 362)	660 000	(210 00)	72 638

Immobilisations

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20
Edition du 01/12/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	154 899		
Autres immobilisations incorporelles	1 050 294		1 043
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 205 193		1 043
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 814		
Installations générales, agencements et divers	2 418 028		377 956
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 049 882		351 954
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	206 407		448 840
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	4 678 130		1 178 750
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	16 160		
Autres titres immobilisés	21 295		
Prêts et autres immobilisations financières	781 104		349 177
TOTAL immobilisations financières :	818 559		349 177
TOTAL GÉNÉRAL	6 701 882		1 528 970

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			154 899	
Autres immobilisations incorporelles		1 043	1 050 294	
TOTAL immobilisations incorporelles :		1 043	1 205 193	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			3 814	
Inst. générales, agencements et divers			2 795 983	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		4 802	2 397 035	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	538 790		116 457	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	538 790	4 802	5 313 289	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			16 160	
Autres titres immobilisés			21 295	
Prêts et autres immo. financières		4 700	1 125 580	
TOTAL immobilisations financières :		4 700	1 163 035	
TOTAL GÉNÉRAL	538 790	10 545	7 681 517	

Amortissements

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20

Edition du 01/12/20

Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	144 143	10 757		154 899
Autres immobilisations incorporelles	306 033	3 277		309 310
TOTAL immobilisations incorporelles :	450 176	14 033		464 209
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	2 117	763		2 879
Inst. générales, agencements et divers	610 249	370 851		981 100
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 241 522	292 584		1 534 106
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 853 888	664 197		2 518 086
TOTAL GÉNÉRAL	2 304 064	678 231		2 982 295

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	10 757		
Autres immobilisations incorporelles	3 277		
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 033		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	763		
Installations générales, agencements et divers	370 851		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	292 584		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	664 197		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	678 231		

Provisions Inscrites au Bilan

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20
 Edition du 01/12/20
 Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	130 900	320 040		450 940
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	425 000		20 000	405 000
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	555 900	320 040	20 000	855 940

Prov. sur immobilisations incorporelles	350 000			350 000
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	294 720	76 701	79 231	292 191
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	644 720	76 701	79 231	642 191

TOTAL GÉNÉRAL	1 200 620	396 741	99 231	1 498 131
----------------------	------------------	----------------	---------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20
Edition du 01/12/20
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 999	3 468	1 531
Autres immobilisations financières	1 120 582		1 120 582
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 125 580	3 468	1 122 112
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	426 147		426 147
Autres créances clients	3 694 892	3 694 892	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	60 241	60 241	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 139	25 139	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	186 075	186 075	
TOTAL de l'actif circulant :	4 392 494	3 966 347	426 147
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	492 974	492 974	
TOTAL GÉNÉRAL	6 011 048	4 462 789	1 548 259

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 782 315	330 810	1 252 506	198 999
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 574 563	1 574 563		
Personnel et comptes rattachés	2 038 230	2 038 230		
Sécurité sociale et autres organismes	1 574 543	1 574 543		
Impôts sur les bénéfices	2 109	2 109		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	137 262	137 262		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	98 176	98 176		
Groupe et associés				
Autres dettes	659 669	659 669		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	243 307	243 307		
TOTAL GÉNÉRAL	8 110 173	6 658 668	1 252 506	198 999

Charges et Produits Constatés d'Avance

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20
Edition du 01/12/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	492 974	243 307
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	492 974	243 307

Produits à Recevoir

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20
Edition du 01/12/20
Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<p>Immobilisations financières</p> <p>Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières</p> <p>Créances</p> <p>Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances</p> <p>Valeurs Mobilières de Placement</p> <p>Disponibilités</p>	<p>1 959 100</p> <p>186 075</p>
TOTAL	2 145 175

Charges à Payer

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20
Edition du 01/12/20
Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 272 424
Dettes fiscales et sociales	3 044 097
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	112 278
TOTAL	4 428 800

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20
Edition du 01/12/20
Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
--------------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
--------------	--	--

Détail des Transferts de Charges

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20
Edition du 01/12/20
Devise d'édition €

NATURE	Montant
Refacturation Frais Immersion (transport, logement, frais pédagogiques)	1 069 459
TOTAL	1 069 459

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				2 018 177	2 018 177
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				564 132	564 132
- dotations de l'exercice				337 382	337 382
TOTAL				1 116 663	1 116 663

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				568 997	568 997
- dotations de l'exercice				335 883	335 883
TOTAL				904 880	904 880

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				437 066	437 066
- à plus d'un an et cinq ans au plus				730 221	730 221
- à plus de cinq ans					
TOTAL				1 167 287	1 167 287

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus				1 474	1 474
- à plus de cinq ans					
TOTAL				1 474	1 474

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					337 907
-----------------------------------	--	--	--	--	---------

Liste des Filiales et Participations

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20
 Edition du 01/12/20
 Devise d'édition €

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
EFREI FC	83 374		100						(5 242)	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

Effectif Moyen

EFREI PARIS

Période du 01/09/19 au 31/08/20
Edition du 01/12/20
Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	92,54	
Agents de maîtrise et techniciens	38,92	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	131,46	

a) **Rémunération des organes de Direction :**

La Présidence de l'Association n'est pas rémunérée.

b) **Information sur les trois plus hautes rémunérations :**

Conformément à la loi sur le volontariat associatif du 23 mai 2006, les rémunérations des trois plus hauts cadres salariés de l'Association s'élèvent à 463 036 € sur l'exercice clos le 31 août 2020.

c) **Rémunération des commissaires aux comptes :**

Le montant TTC des honoraires versés au commissaire aux comptes (Grant Thornton) au cours de l'exercice s'est élevé à 69 753.38€.